



## Le mot du président

*Dr Vincent Stoffel*

Chers amis,

C'est avec émotion que j'écris ces lignes introductives du 38ème bulletin du PHANS. En fait, il s'agit du 39ème bulletin depuis notre 1er bulletin diffusé en juillet 2000. Un bulletin spécial non numéroté a été diffusé en mars 2005 au sein du Lycée Kléber de Strasbourg. Une lycéenne, Audrey Pirlot, nous avait proposé de lever des fonds pour notre premier centre de renutrition à Fô-Bouré où nous œuvrons depuis 2003. A l'heure où j'accomplis le rituel du « mot du président » ; notre vice-président, le Dr Frédéric Chagué et une interne de Besançon, Melle Lise Lamaud, embarquent sur Air France à destination de Cotonou. Pour Frédéric, il s'agit

d'une nième mission au Bénin, mission où il sera le mentor de Lise. Cette mission aura comme objectif, entre autres, la transmission de notre dispensaire de Bonwobérou aux autorités archidiocésaines de Parakou. Grâce à l'action conjuguée des Sœurs argentines *Esclavas del Corazón de Jesús* et du PHANS, la région de Bonwobérou dispose depuis 2009 d'un dispensaire de qualité. La région est enclavée avec une piste d'accès difficile mettant Bonwobérou à deux heures de Parakou. Ce dispensaire privé a, du haut de ses 7 ans, une audience exceptionnelle et peut se targuer d'avoir une trésorerie au beau fixe. Ce n'est pas la règle dans le milieu. Le moment est opportun pour transmettre Bonwobérou

afin que le dispensaire puisse bénéficier d'un encadrement et d'une gestion à 100% locales. PHANS pourrait y intervenir comme opérateur santé...

Toute notre action se concentrera donc sur les dispensaire et centre de renutrition infanto-juvénile de Fô-Bouré en partenariat avec les Sœurs béninoises *Oblates Catéchistes Petites Servantes des Pauvres*.

Notre Assemblée Générale aura lieu le samedi 19 mars 2015 de 15h00 à 17h15 au domaine du Doppelsbourg à Hirsingue (cf. page 2). Venez nombreux !

Avec pudeur, nous vous sollicitons afin que le PHANS puisse mener ses projets à bien.

## Lieux de mémoire

*Dr François Legrand*



La porte du non-retour à Ouidah au Bénin : l'embarcadère des esclaves sur les navires négriers

Le mot esclave vient de « slave » et durant certaines époques, l'escla-

vage a concerné des individus d'origine ethnique très variée : Slaves des

Balkans au haut Moyen-Age... De nombreuses populations d'Afrique en

ont été victimes et les traites négrières ont représenté une part très importante de ce scandaleux commerce. Elles ont eu des conséquences sociales et économiques majeures et leur durée s'est étalée sur plusieurs siècles. L'esclavage est une condition de la traite mais l'inverse n'est pas vrai.

La traite Atlantique a débuté au XVème siècle. Plusieurs centaines de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants en ont été les victimes, à partir de la baie du Bénin, sous la direction de négriers européens avec la complicité de certains rois locaux. Les plantations de canne à sucre en Amérique et aux Antilles figuraient parmi les destinations principales.

Dans la plupart des pays, la traite a été abolie avant l'esclavage au XIXème siècle. En France, la traite négrière le fut par le décret du 29 mars 1815. Elle continua cependant de façon illégale. L'esclavage ne fut

aboli en France qu'en 1848 mais on peut considérer qu'il s'est poursuivi sous d'autres formes, notamment le travail forcé dans les colonies. Dans l'île de Zanzibar, l'esclavage et la traite se sont poursuivis plusieurs décennies après la fin de la traite Atlantique. Des photographies y furent prises. Leur vision est bouleversante et nous donne une proximité avec ces événements, pas si anciens. Pour mémoire, en Mauritanie, l'esclavage a été officiellement aboli en 1981 mais la loi le criminalisant date seulement de 2007. Selon un article du journal « L'Obs » paru en décembre 2014, la Mauritanie compterait encore de nombreux esclaves.

Parmi les mémoriaux érigés en Afrique, on peut citer ceux de l'île de Zanzibar (République Unie de Tanzanie) en Afrique de l'Est et ceux d'Elmina (Ghana), de l'île de Gorée (Sénégal) et d'Ouidah (Bénin) en Afrique de l'Ouest. Dans cette dernière ville, un musée d'histoire a été

inauguré en 1967 dans un ancien fort portugais construit en 1721 (dont l'extraterritorialité fut maintenue jusqu'au début de l'indépendance du Bénin en 1960). La visite de certaines salles est très poignante car les objets présentés donnent une idée concrète de ce que pouvaient être les mauvais traitements infligés aux esclaves. On comprend aussi pourquoi, dans le remarquable ouvrage « Les traites négrières » paru en 2013, Gérard Piouffre explique en introduction : « Nos recherches nous ont fait découvrir une horreur absolue [...]. En parcourant les archives de la traite négrière, l'émotion nous a submergé, au point qu'il nous a été impossible de dépeindre ce commerce d'êtres humains avec le froid détachement que l'on s'attend à trouver chez l'historien [...] ».

A Ouidah, d'autres monuments intéressants jalonnent l'ancien trajet pris par les esclaves. La ville se situe à 40 km à l'ouest de Cotonou.

## Journée Médicale du PHANS

### Assemblée Générale statutaire obligatoire annuelle

### Samedi 19 mars 2016

Notre Journée Médicale et notre Assemblée Générale auront lieu samedi 19 mars 2016 dans le Sundgau.

Nous apprécierons le domaine du Doppelsburg à 68560 Hirsingue (cf. accès ci-dessous) mis à notre disposition par l'association Georges Allmann et son président, Mr Jean-Jacques Bach.

Cette journée du samedi sera chargée avec un accueil des participants à partir de 9h00, la Journée Médicale

annuelle du PHANS débutera à 9h30 pour se terminer à 17h15.

La matinée sera consacrée aux présentations concernant l'humanitaire avec, nous l'espérons, deux invités œuvrant au niveau international respectivement dans le médicament et dans l'enfance.

Nous prendrons un repas en commun de 13h00 à 14h00.

Un temps libre de 14h00 à 15h00 nous permettra de nous promener

dans le domaine du Doppelsburg.

A partir de 15h00, les membres du PHANS seront conviés à notre AG :

- Rapport d'activités 2015
- Rapport financier 2015 puis rapport des réviseurs puis vote pour l'approbation des comptes 2015
- Budget 2016 et vote du budget
- Réviseurs des comptes 2016
- Projets 2016
- Bureau à partir du 1/01/2017
- Divers et clôture à 17h15.

### PROJET HUMANITAIRE AFRIQUE NORD SUD

Mèl : [phans@free.fr](mailto:phans@free.fr)

Web : [www.phans.asso.fr](http://www.phans.asso.fr)

Merci d'adresser vos dons à  
notre trésorier adjoint :

**Mr Patrick Mortas**  
**12, rue Joseph Hunold**  
**68120 PFASTATT**

